



Date reprise apres conges

Par **Alice75info**, le **19/07/2020** à **11:56**

Mon employeur m a accordé des vacances du 4 au 18juillet. Pour moi ainsi formule la reprise effective est donc au 19 s illl fallait donc m indiquer un conges du 4 au 17 inclus si le 4 est le premier joir.de vacances, ou du 5 au 18 inclus si le 4 est travaillé.

Par **P.M.**, le **19/07/2020** à **13:32**

Bonjour tout d'abord,

Déjà pour mieux vous essayer de mieux vous répondre, il faudrait préciser quels sont les jours habituels de travail dans la semaine et notamment si vous travaillez le dimanche...

Si vous êtes à l'origine de la demande, il faudrait aussi savoir comment elle est formulée...